

Aussonne Entre-Nous

Le programme du trimestre

Les dates et heures de manifestations sont annoncées sous réserves—Elles peuvent être soumises à changement.

En juin

- Du 13 au 30 juin, Tournoi annuel de tennis organisé par le Tennis Club Aussonne Inscriptions auprès de : contact@tennis-aussonne.fr ou au 05 61 85 15 14 / 07 69 05 05 95 Formulaire en ligne sur www.tennis-aussonne.fr
- *Vendredi 15 juin* à 18h au Monument aux Morts, Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940 - Dépôt de gerbes, discours officiels suivis du verre de l'amitié à la salle n°1
- Samedi 16 juin à 15h à la Salle des Fêtes Représentation théâtrale par les jeunes du Foyer Rural
- Samedi 16 juin à 18h sur l'Esplanade des Fêtes, Assemblée Générale et repas en plein air des Fous du Volant Aussonnais
- Samedi 16 juin à 20h30 à la Salle des Fêtes, Soirée théâtrale par les Blablacteurs du Foyer Rural
- Dimanche 17 juin de 15h à 19h30 PENA Tango folklore Tolosayres organisée par l'association De Mi Tierra
- *Mardi 19 juin* à 18h30 à la Salle du Conseil Municipal, Cérémonie de remise des dictionnaires aux futurs collégiens
- *Jeudi 21 juin* à 12h sur l'Esplanade des Fêtes, repas de plein air organisé par le Club de la Gaieté
- *Jeudi 21 juin* à 19h à la petite halle, derrière la Mairie, Fête de la musique organisée par le Comité des Fêtes (cf. festivités)
- Vendredi 22 juin à 19h15 à la salle Germaine Berrier, Assemblée Générale de l'Etoile Aussonnaise Football
- *Vendredi 22 juin* à 20h à la Salle n°1, Assemblée Générale de l'USA basket
- Vendredi 22 juin à 20h au Club House de Seilh, Assemblée Générale du SAF XV
- Samedi 23 juin après-midi sur l'Esplanade des Fêtes, kermesse organisée par l'Association des Parents d'Elèves suivie de la Fête de la Saint-Jean organisée par le Comité des Fêtes et du concert en plein air de l'Union Harmonique d'Aussonne (cf. festivités)
- Vendredi 29 juin, samedi 30 juin et dimanche 1er juillet sur l'Esplanade des Fêtes, fête locale organisée par le Comité des Fêtes (cf. festivités)

En Juillet

- Lundi 2 juillet de 14h à 19h à la Salle des Fêtes, don du sang
- Samedi 7 juillet à 20h30 à la Salle du Foyer Rural, soirée familiale Lud'aussonne
- Vendredi 13 juillet à la Petite Halle, derrière la Mairie, bal organisé par le Comité des Fêtes et petit feu d'artifice

Festivités

Fête de la musique

Le jeudi 21 juin à partir de 19h, le Comité des Fêtes organise une nouvelle soirée pour la Fête de la Musique en collaboration avec l'Ecole de Musique et l'Union Harmonique.

Au programme:

♦ deux jeunes chanteuses aussonnaises, l'orchestre Ti-Quartet et deux groupes musicaux...

Buvette et restauration possibles sur place

Kermesse et feu de la Saint-Jean

Le 23 juin sur l'Esplanade des Fêtes.

Au programme:

- ♦ De 15h à 19h kermesse des écoles organisée par l'Association des Parents d'Elèves : Jeux gonflables, Poneys et nombreux stands de jeux
- ◆ À 19h30 grillades préparées par le Comité des Fêtes – Réservation sur place
- ♦ A 21h concert gratuit donné par l'Union Harmonique
 - ♦ A 23h feu de la Saint-Jean

Fête locale

Elle aura lieu les 29, 30 juin et 1^{er} juillet sur l'Esplanade des Fêtes.

Au programme:

- ♦ Vendredi 29 juin: Soirée dansante avec l'orchestre «Sankara » à 22h Retraite aux flambeaux à 22h 30 et feu d'artifice à 23h. Rendez-vous à la Salle des Fêtes. Les lumignons sont fournis par le Comité des Fêtes auquel ils sont restitués après le feu d'artifice.
- ◆ Samedi 30 juin à 14h30 concours de pétanque , 22h bal avec l'orchestre « Maxime Lewis »
- \bullet Dimanche I^{er} : apéritif concert à 18h30 avec le groupe Konver

Pendant les trois jours, fête foraine, manèges, buvette

Bal du 14 juillet

Vendredi 13 juillet à 22h30 devant la Halle aux Sports, soirée organisée par le Comité des Fêtes - Bal animé par un DJ, buvette et petit feu d'artifice

Marathon de Toulouse Métropole

Il aura lieu le 22 octobre, mais les inscriptions sont ouvertes depuis le 1^{er} juin sur le site https://www.marathon-toulousemetropole.fr

Enquêtes publiques

RLPI - Toulouse-Métropole élabore un Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI). Les administrés sont invités à donner leur avis pendant l'enquête publique en cours jusqu'au 27 juin. Cette enquête est la dernière avant établissement et mise en application du règlement. Le dossier peut être consulté en Mairie, mais des permanences sont également organisées. La commission d'enquête sera présente en Mairie :

- ⇒ Le mercredi 20 juin de 9 h à 12 h
- ⇒ Le mercredi 27 juin de 15 h à 18 h

Installation classée - La société SAS DAHER AEROSPACE a déposé une demande pour l'exploitation d'un entrepôt logistique, ZAC Aéroconstellation – chemin d'Uliet. Au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), cette demande est soumise à la consultation du public jusqu'au vendredi 22 juin 2018 inclus. Le dossier peut être consulté à la Mairie de Cornebarrieu.

Logement social - La société Patrimoine qui gère des logements sociaux sur la commune tiendra une permanence le 15 juin de 14h30 à 17h dans les locaux du Lien Social. Il n'y aura pas de permanence au mois d'août. Une conseillère pourra accueillir et accompagner les familles qui rencontrent des difficultés diverses en matière de logement.

Médiation familiale - Les prochaines permanences d'information sur la médiation auront lieu les 20 juin et 18 juillet de 9 h à 12 h dans les locaux du Lien Social, 200 route de Merville. Sur rendez-vous au 05.62.13.45.73

Don du sang - La prochaine collecte de sang aura lieu le 2 juillet de 14h à 19h à la Salle des Fêtes

Ouvert/Fermé - Seront fermés :

- Les crèches Prunel, Prestillou et le Relais d'Assistants Maternels : du 6 au 31 août
- Le CLAP's : du 6 au 17 août
- Le PIJ: du 30 juillet au 15 août
- Les accueils de Loisirs à Jules Ferry et Louise-Michel : les 29, 30 et 31 août

Plan canicule - Comme chaque été, le plan canicule est opérationnel jusqu'au 31 août. Le Lien Social a mis en œuvre des mesures pour intervenir en cas de chaleurs extrêmes. Le service a établi un registre des personnes malades, âgées, isolées qui pourraient être en danger en cas de fortes chaleurs. Pour plus d'informations sur les conditions d'accès, contactez le Lien social—Tél. 05 62 13 45 73

Travaux

D'importants travaux de voiries vont se dérouler tout l'été autour du Parc des Expositions et sur la RN224 (Itinéraire à Grand Gabarit). Les accès à la RD 902 pourront être coupés. Des déviations sont indiquées systématiquement. Pour circuler :

Jusqu'au 22 juin

- Accès à la RD902 par le contournement nord du PEX en venant de Seilh/Grenade
- Accès à la RD902 normal en venant de Mondonville/Cornebarrieu
- Sortie de la RD902 en venant de Toulouse : par le giratoire de Garossos ou en amont par la sortie Aéroscopia

Du 25 juin au 15 juillet

- Fermeture de la fin de la RD902
- Fermeture voie Garossos-Gimenells

Du 16 juillet au 03 août

- Fermeture de la fin de la RD902
- Ouverture de la voie Garossos-Gimenells
- Fermeture de l'avenue de Garossos

A savoir

Opération tranquillité vacances - Vous partez quelques jours ? Signalez votre absence soit à la Brigade de Gendarmerie de Beauzelle soit à la Police Municipale d'Aussonne. Pendant votre absence, au cours de leurs rondes, les services de sécurité exerceront une surveillance renforcée de votre domicile. Le formulaire est téléchargeable sur le site de la ville, rubrique Services, onglet Police Municipale ou http://www.aussonne.fr/lapolice-municipale-aussonne

Déchetteries – Les déchetteries de Toulouse Métropole seront fermées les 14 juillet et 15 août.

Encombrants - La collecte des encombrants est réalisée par les services communaux pour le compte de Toulouse Métropole. Cette collecte spécifique est réservée à des objets non transportables dans un véhicule personnel, La prochaine collecte aura lieu le 19 juillet. Uniquement sur inscription en Mairie. Tél 05 62 13 47 20 . Fin des inscriptions le 16 juillet 2018.

Voté

Dans ses différences séances, le Conseil Municipal a:

- Adopté le compte de gestion présenté par le percepteur
- •Enregistré un excédent de fonctionnement global cumulé de 1 456 214,93 € dont 400 000 € sont affectés à l'autofinancement
- Fixé les taux des taxes locales pour l'année 2018 (Pour rappel : Taxe d'habitation : 13,33 % Taxe Foncier Bâti : 20,10 % Taxe Foncier Non Bâti : 100,38 %)
- Arrêté le budget primitif 2018 de la commune à la somme de 8 199 880 € pour la section de fonctionnement et 3 070 530 € pour la section d'investissement
- Fixé le montant des subventions de fonctionnement ou exceptionnelles allouées aux associations